



Newsletter SISE

Sûreté du fret et du courrier

OFAC SISE-2016-4 | 4 novembre 2016

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/experts/aerodromes/mesures-de-surete--security-.html>

Modèle de programme de sûreté **agents habilités**

Le nouveau modèle de programme de sûreté pour agents habilités est petit à petit distribué par courriel aux responsables de la sûreté des agents habilités. L'envoi sera terminé en avril 2017. Le programme est disponible dans les trois langues nationales.

Cybersûreté **agents habilités** **chargeurs connus**

En collaboration avec une société informatique privée, l'Office fédéral de l'aviation civile a mené le 3 août 2016 un audit pilote auprès d'ATS à Kloten portant sur la cybersûreté. Il s'agissait de contrôler sur la base du chapitre 19 du NASP les systèmes informatiques d'ATS liés au fret aérien, l'objectif étant d'acquiescer des données empiriques utiles pour la définition des normes en matière de cybersûreté du fret aérien et pour les futures inspections.

Action concertée **chargeurs connus**

L'OFAC a mené en août une action concertée auprès des chargeurs connus. Dans certaines entreprises, le fret était déjà identifiable par les collaborateurs comme fret destiné à être expédié par avion avant d'être emballé. En pareil cas, ces collaborateurs doivent aussi recevoir une formation spécifique.

Cours de base pour responsables de la sûreté **agents habilités**

Les cours de base 2017 ont été publiés. Ils sont disponibles en trois langues. Dorénavant, une vérification des antécédents aura lieu à l'inscription :

<https://www.2assistu.ch/2assistu/fr/kurse/grundkurs-sicherheitsbeauftragter-regulated-agent/>

Nouveau modèle de programme de sûreté **chargeurs connus**

L'OFAC a élaboré un nouveau modèle de programme de sûreté pour chargeurs connus qui comprend désormais une déclaration d'engagement qui doit être signée par tous les responsables de la sûreté des chargeurs connus et adressée à l'organe de contrôle indépendant. Le programme de sûreté sera également disponible sous forme numérique, probablement à partir du printemps 2017. Les organes de contrôle indépendants seront informés en conséquence.

Tâche : signer la déclaration d'engagement conformément aux indications des organes de contrôle indépendants.



Newsletter SISE agents habilités chargeurs connus

La Newsletter SISE paraîtra désormais la première semaine de chaque mois. En l'absence de nouveautés ou d'informations, une Newsletter sera tout de même publiée avec la mention « rien à signaler ». Les responsables de la sûreté sont tenus de consulter la Newsletter sur le site de l'OFAC.

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/experts/aerodromes/mesures-de-surete--security-.html>

Tâche : les responsables de la sûreté sont tenus de consulter la Newsletter SISE tous les mois.

Légende :

Information intéressant les agents habilités

Information intéressant les chargeurs connus

Contacts (agents habilités)

Holger.caspari@bazl.admin.ch

Jonathan.zimmerli@bazl.admin.ch

Contact (chargeurs connus)

Organe de contrôle indépendant

